

CONSEIL MUNICIPAL
du
vendredi 5 février 2010

(date de la convocation le 24/01/2010, Ouverture de la séance à 20 h 30)

Présents : Bruno CHAZALLET, Alain CHAPUS, Jean Paul BARRET, Anne VERMARE, Corinne CHARACHON, Gérard CHAZALLET, Bernard JUNET, Damien MORLIERE, Frédéric REYNARD, Michel VENET
Absents excusés : Marianne BAZANTAY, Alexandra COLOMBET, Catherine PETITJEAN, Christophe VASSEUR

Portable du Maire : 06-75-49-02-76
Courriel du Maire : chazallet@hotmail.com

IMPORTANT : Lors des périodes neigeuses, vous devez laisser la place pour le passage du chasse-neige communal et du camion de salage du département, notamment dans le centre bourg et dans les lotissements, en ne stationnant que d'un seul côté de la chaussée .

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

➤ Commissions Sport : Suite au projet VTT de la Communauté de Communes, les deux parcours de Brussieu sont en cours de balisage, il reste plus qu'à leur donner un nom . L'ensemble des parcours du canton devrait être opérationnel cette année, avec plus de 300 km d'itinéraires au total.

➤ Multi accueil : L'effectif est en permanente progression avec une prévision d'atteindre l'effectif complet dès le mois de mai 2010.

ATTENTION : Si vous êtes intéressé par ce service pour la rentrée de septembre 2010, inscrivez vous dès à présent sur la liste d'attente.

Le conseil municipal en profite pour vous rappeler que de nombreuses nourrices agréées sont à votre disposition sur la commune. (la liste est disponible en mairie).

➤ Agriculture : L'Association des Producteurs de Lait Indépendant (APLI) a organisé à Charbonnières en janvier 2010 une réunion de présentation sur les méthodes de gestion de la production laitière au Canada. Elles sont basées sur la consommation réelle annuelle ce qui évite toute surproduction et donc garantit un prix plus intéressant pour les producteurs. Souhaitons que nos parlementaires se penchent enfin sur le problème.

➤ Commission commerçants & artisans :

Souhaitons bonne retraite à Jean Louis CROUZET qui a cessé la fabrication du pain et de la pâtisserie le jour de la St Valentin.

Depuis le mardi 16 février, Françoise GOUBIER assure un dépôt de pain dans son commerce en face de l'épicerie de Viviane CROUZET.

➤ Commissions associations : Suite à la réunion pour la mise en place du planning des manifestations, le Conseil désire recenser les besoins en verres jetables afin d'interroger des fournisseurs de vaisselles biodégradables. Les responsables d'association sont priés de faire remonter en Mairie leur besoin annuel en verres jetables.

La Mairie a fait l'acquisition d'un gaufrier industriel ; il est à la disposition des associations de Brussieu qui peuvent s'en servir gratuitement. Les associations seront responsables lors du prêt et devront le remplacer en cas de disparition.

➤ Commissions environnement : D'ici fin février, un bilan des plantations effectuées l'année dernière sera effectué. Le budget initial prévu pour cette tranche était de 1 500 €. Compte tenu des prix intéressants que nous avons obtenus, nous sommes loin d'avoir dépensés cette somme.

D'autre part, le conseil va continuer l'aménagement de la zone située en contrebas de la salle des fêtes avec la réalisation d'un chemin piétonnier périphérique et d'une passerelle au dessus de la zone humide. Le long de cette zone, au dessus du chemin du lavoir, la construction d'un bâtiment communal d'environ 60 m² est envisagée. Ce projet sera définitivement entériné lors de la prochaine réunion du conseil et pourrait s'appeler la « **maison de la nature** »

➤ Commissions école : Le directeur de l'école du village souhaite que les postes informatiques soient tous reliés pour pouvoir sortir sur internet. Pour éviter des câblages avec risque de faux contacts et pannes répétées, un devis est demandé pour intégrer ce câblage sous goulottes avec prises secteur et Internet, ce qui simplifierait le raccordement des PC et permettra d'être évolutif dans le temps.

➤ Commissions travaux : Avancement de nos deux projets de terrains à construire:

- le lotissement "Faisant" à la Giraudière au dessous du lotissement des Roches : Un projet d'implantation de la voirie et des lots a été réalisé pour chiffrage.

- le lotissement "Creuzille" en dessous de la Zone du Plat du Pin : Les relevés de niveaux ont été réalisés par la société de géomètre DENTON.

INFORMATIONS DIVERSES :

➤ Bilan des dépenses pour la gestion et l'élimination des ordures ménagères non recyclables (sacs **noirs**) :

Les chiffres ci-dessous se rapportent aux trois communautés des communes du SIMOLY Chamousset en Lyonnais, Hauts du Lyonnais et Forez en Lyonnais											
O.M. sacs noirs	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de tonnes	7 299	7 587	7 648	8 060	8 001	8 126	8 114	7 867	7 689	7 800	7 800
Prix TTC par tonne enfouie	33,71 €	36,93 €	40,09 €	44,31 €	58,45 €	60,56 €	62,67 €	65,8 €	70,69 €	73,85 €	77,02 €
T G A P par tonne	9,65 €	9,65 €	9,65 €	9,65 €	9,65 €	9,65 €	7,91 €	8,66 €	13,2 €	17,94 €	17,94 €
total enfouissement pour une tonne	43,36 €	46,58 €	49,74 €	53,96 €	68,10 €	70,21 €	70,58 €	72,4 €	84,41 €	91,79 €	94,96 €
total enfouissement	316 485 euros	353 402 euros	380 412 euros	434 918 euros	544 868 euros	570 526 euros	572 686 euros	607 647 euros	649 028 euros	715 962 euros	740 688 euros

T G A P : Taxe Globale sur les Activités Polluantes

A ces coûts, il faut rajouter le coût du ramassage (véhicules, salaires), le coût des trois déchèteries et le coût du traitement des sacs jaunes

Rappel pour les déchets verts : ils ne doivent plus être déposés en contrebas de la salle des fêtes, seuls les branchages peuvent être mis plus bas vers le lavoir.

Les encombrants ne doivent pas être déposés près des containers, mais montés à la déchetterie de Montrottier

Pour info : vous pouvez déposer en mairie vos consommables informatiques (cartouche d'encre...) dans un container prévu à cet effet.

➤ Le conseil municipal a adopté une délibération pour émettre le souhait que les parlementaires revoient leur projet de loi sur la réforme des collectivités et la réforme de la taxe professionnelle.

➤ Un collectif d'usagers de la route RD389 a été créé à Bessenay ; notamment contre le problème du feu de Sain-Bel et des embouteillages qui en découlent. Plus d'infos et adhésion sur collectifvalleebrenne@gmail.com

➤ Déneigement : Le conseil félicite et remercie les employés communaux pour leur dévouement et leur efficacité pendant l'épisode neigeux que nous traversons.

La maison du département de St Laurent ne veut plus que nous prenions en charge le déneigement de la route des Alouettes, ce qui nous permettait de nous approvisionner en sel chez eux. Une réflexion est en cours avec le Sivom de la Giraudière pour l'approvisionnement et le stockage du sel. Sachez que le budget pour le salage est conséquent, environ 100 € la tonne et que nous avons déjà utilisé plusieurs dizaines de tonnes cette année. L'acquisition d'un 2^{ème} épandeur à sel pour le 2^{ème} véhicule 4x4 est également décidée.

➤ Chiens errants : Toujours autant d'animaux en errance sur la commune ! Cette année encore, nous avons reconduit une convention de ramassage immédiat sur simple appel avec la SPA de Brignais. De plus, surveiller vos chiens pour les empêcher de faire leurs besoins n'importe où, sur les trottoirs ou sur les zones de passage piétons (chemin reliant la salle des fêtes à l'école par exemple). Le conseil municipal envisage de faire appel à la SPA chaque fois qu'un chien sera aperçu errant sans son maître.

➤ Assistants maternelles :

VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE POUR VOTRE ENFANT ?

Pour plus d'information, de conseils, ou pour obtenir la liste des assistantes maternelles disponibles, le relais "Le Gamin" est à votre disposition :

- à l'espace Juge Pascal à St Laurent de Chamousset :
les lundis et mercredis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 - les mardis, jeudis, et vendredis de 8 h 30 à 12 h 00.
- au téléphone : 04-74-26-52-11
- par courriel : ramlegamin@orange.fr

➤ Planning Familial : Pour les jeunes de 12 à 26 ans, des permanences sont organisées à Saint Laurent :

- A la MFR les 2^{ème} mardis du mois de 20 h à 22 h. Contact : Nelly Bergeret
- A la Maison des Services les 4^{ème} mercredis du mois de 14 h à 16 h (b.molin-mf69@orange.fr)

➤ Un appartement rénové de 45 m² est libre à la Giraudière au dessus de l'Ecole des 3 Collines. S'adresser au Secrétariat du Sivom à la Mairie de Bessenay, ou auprès de Bernard JUNET au 06 32 18 29 67.

➤ Une subvention exceptionnelle est accordée aux 2 boulistes de Brussieu jouant en première série.

➤ Suite à une démarche commerciale du Progrès, il nous a été proposé de prendre des photos de Brussieu « vue du ciel » pour qu'elles soient diffusées dans le journal. Le conseil donne un avis favorable.

➤ Parking sous l'Eglise : Des plans ont été réalisés. La construction d'un mur de soutènement est envisagée. Première étape pour finaliser cette rue jusqu'à la résidence Jacques Cœur.

➤ Nous vous rappelons que le dimanche 14 mars aura lieu le premier tour des élections régionales. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h 00 à 18 h 00.

➤ Rappel : les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en mairie – Cela leur est indispensable pour s'inscrire à des examens scolaires, à une auto-école et leur permet d'être inscrit d'office sur les listes électorales à leur majorité.

Se présenter en mairie le mois des 16 ans muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

➤ **Depuis plusieurs semaines, une caravane est garée sur le parking de la rue du Moulin sans autorisation de la municipalité. Il est rappelé au propriétaire qu'il est interdit de garer une caravane sur un parking public. Le Maire demande donc au propriétaire d'enlever au plus tôt cette caravane afin d'éviter des poursuites.**

AGENDA :


➤ CLASSE EN 1 : ATTENTION ! La première réunion en vue de l'organisation de nos classes l'année prochaine aura lieu le mardi 2 mars 2010 à 20 h 30 Salle de la Dîme sur la place de la Mairie. (Constitution d'un bureau, planning organisation de soirées...)

- Vide-Grenier de Tous en Famille le 25 avril de 9h à 18h dans les rues du village avec animations enfants, tripes à déguster à partir de 9h, et saucisson patates dès 11 h 30.
- Si vous voulez exposer, 5€ le mètre linéaire vous sera réclamé (2 € 50 pour les adhérents à l'association).
 - Pour tout renseignement : Maison du Tourisme ou Marianne Bazantay au 06 14 60 02 70.
 - ATTENTION : LE STATIONNEMENT SERA INTERDIT DU SAMEDI 24 AVRIL à 17 H AU DIMANCHE 25 AVRIL à 18 H DANS LA GRANDE RUE, PLACE DE LA MAIRIE, RUE ET PARKING DE L'ECOLE

Deux nouvelles activités sur BRUSSIEU


Rémi CHAZALLET

Pose Menuiserie Agencement

 06 61 37 52 43

MICHEL SERVICE

peinture, petits travaux intérieur/extérieur, nettoyage de chantier

 06 68 38 72 43 m.ribo@sfr.fr